

LA GAZETTE DE

Saint Siffret



Juillet 2022



www.mairiesaintsiffret.fr

SOMMAIRE

3

Conseils municipaux

6

Urbanisme & Environnement

8

L'école

10

Culture & Festivités

12

Zoom sur Infoflash

13

Vos projets

15

La voix des associations

21

Au coeur de l'Histoire

22

Coup de projecteur

25

Secret de Cuisine

26

L'intercommunalité

27

Agenda de l'été

28

Adresses & Numéros utiles

L'édito du Maire

Nous nous retrouvons pour ce nouveau numéro estival, après quelques mois marqués par une actualité nationale et internationale difficile. Mais en préambule de cette période estivale, je tiens avant tout à souhaiter d'excellentes vacances à nos enfants et jeunes Saint-Siffretois, nos associations, ainsi que de très bons congés à toutes celles et ceux qui auront la chance d'en bénéficier !



Cet été sera marqué par de nombreuses festivités en Uzège et notamment sur notre commune. Vous étiez nombreux pour assister à notre traditionnelle cérémonie du 14 juillet et j'espère avoir l'occasion de vous retrouver pour notre seconde édition du week-end « Art et Patrimoine » qui se déroulera les 30 et 31 juillet sur Saint-Siffret.

Ce week-end culturel vous permettra de rencontrer 65 artistes et de découvrir ou redécouvrir notre patrimoine local autour d'une balade artistique et d'un parcours spécial enfants !

Je profite de ce nouveau numéro pour lancer un appel à la vigilance face à la sécheresse accrue et le risque d'incendie particulièrement présent sur notre commune. Les départs de feux se sont démultipliés sur notre département et il nous appartient de redoubler d'efforts afin de garantir notre sécurité et de maintenir l'équilibre de notre territoire.

Soyons attentifs face aux imprudences, limitons notre consommation d'eau et préservons nos espaces naturels.

Quoi qu'il en soit, que le temps de repos qui vous sera offert vous apporte de belles journées ensoleillées et reposantes, entourés des vôtres et de ceux qui vous sont chers.

Bonne lecture !

Dominique Vincent

LES POINTS CLÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Bienvenue à Éric Malterre !

Mme Estelle DAVID a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale le 8 décembre 2021, le candidat positionné sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller démissionnaire. Nous souhaitons donc la bienvenue à Monsieur Éric MALTERRE, qui a rejoint le conseil municipal lors de la séance du 16 février 2022 !



CONSEILS MUNICIPAUX Retrouvez l'essentiel des délibérations du premier semestre 2022 !

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2022

1. Entente Bouliste des Garrigues de l'Uzège (EBGU) : mise à disposition d'un terrain, d'un local et attribution d'une subvention

Afin de soutenir l'association « Entente Bouliste des Garrigues de l'Uzège » dans les activités qu'elle porte pour la commune, le conseil municipal a décidé de lui accorder une subvention de 500 euros, de mettre gracieusement à la disposition de cette association les anciens vestiaires du club de football et le terrain nouvellement créé en proximité immédiate.

2. Facturation aux tiers des interventions d'agents communaux : fixation du tarif horaire

Les agents municipaux sont amenés à intervenir pour le compte de tiers, aux fins de réaliser des prestations en matière d'entretien, de réparation, d'élagage, ou autre situation répondant à une nécessité relevant de l'intérêt général. Des tarifs ont été instaurés :

- Tarification horaire des agents municipaux : 20 euros
- Tarification des prestations de fourniture et travaux : répercussion aux administrés du coût « toutes taxes comprises » facturé à la commune par les fournisseurs et prestataires de services.

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 6 AVRIL 2022

1. Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2021

La séance du conseil municipal en date du 6 avril 2022 a permis d'approuver les comptes administratifs et comptes de gestion 2021 du budget communal ainsi que du budget de l'eau et de l'assainissement.

Pour le budget communal, le compte administratif fait apparaître un excédent de clôture de 276 815,03 € en fonctionnement et de 331 283,61 € en investissement.

S'agissant du budget de l'eau, les comptes de clôture sont tout autant positifs, puisque le compte administratif fait apparaître un excédent de 123 375,49 € pour la section de fonctionnement et de 512 056,72 € pour la section d'investissement.

2. Fixation du taux des taxes locales 2022

Pour l'année 2022, le conseil municipal de la commune a décidé de maintenir les taux de 2021 et ne procéder à aucune augmentation. Pour rappel, les taux seront donc les suivants :

Taxe foncière sur le bâti	38.83%
Taxe foncière sur le non bâti	40.73%

3. Budgets primitifs 2022

La séance du conseil municipal en date du 6 avril 2022 a permis d'approuver les budgets primitifs 2022 du budget communal ainsi que du budget de l'eau et de l'assainissement. Les prévisions sont les suivantes :

LES POINTS CLÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT- BP 2022			
DÉPENSES PAR CHAPITRES		RECETTES PAR CHAPITRE	
11 – Charges Générales	409 301.68	002 – Résultat de fonctionnement reporté	150 000.00
12 – Charges de personnel	383 250.00	013 – Atténuations de charges	10 000.00
14 – Atténuations de produits	12 000.00	70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	69 000.00
22 – Dépenses imprévues	25 000.00	73 – Impôts et taxes	618 708.00
042 – Opérations d'ordre de transfert	36 835.10	74 – Dotations, subventions et participations	107 655.00
65 – Autres charges de gestion courante	117 476.22	75 – Autres produits de gestion courante	30 000.00
66 – Charges financières	1 500.00	77 – Produits exceptionnels	3 000.00
67 – Charges exceptionnelles	3 000.00		
TOTAL	988 363.00	TOTAL	988 363.00

SECTION D'INVESTISSEMENT- BP 2022			
DÉPENSES PAR CHAPITRES		RECETTES PAR CHAPITRE	
020 – Dépenses imprévues	80 000.00	001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	331 283.61
6 – Emprunt et dettes assimilées	10 260.00	013 – Atténuations de charges	550 000.00
20 – Immobilisations incorporelles	5 000.00	70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	36 835.10
204 – Subventions d'équipement versées	50 000.00	73 – Impôts et taxes	226 815.39
21 – Immobilisations corporelles	458 796.00	74 – Dotations, subventions et participations	152 861.90
23 – Immobilisations en cours	700 000.00	75 – Autres produits de gestion courante	6 260.00
TOTAL	1 304 056.00	TOTAL	1 304 056.00

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION - BP 2022			
DÉPENSES PAR CHAPITRES		RECETTES PAR CHAPITRE	
11 – Charges Générales	254 509.00	002 – Résultat de fonctionnement reporté	123 375.49
12 – Charges de personnel	48 000.00	042 – Opérations d'ordre de transfert	3 196.00
14 – Atténuations de produits	67 000.00	70 - Ventes de produits fabriqués, prestation de services, marchandises	330 000.00
042 – Opérations d'ordre de transfert	76 063.00	74 - Subventions d'exploitation	2 000.51

LES POINTS CLÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

65 - Autres charges de gestion courante	2 500.00		
66 - Charges financières	5 500.00		
67 - Charges exceptionnelles	5 000.00		
TOTAL	458 572.00	TOTAL	458 572.00

SECTION D'INVESTISSEMENT- BP 2022			
DÉPENSES PAR CHAPITRES		RECETTES PAR CHAPITRE	
020 – Dépenses imprévues	49 924.00	001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	512 056.72
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 196.00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	76 063.00
6 – Emprunt et dettes assimilées	19 500.00	13 - Subventions d'investissement	140 000.28
20 – Immobilisations incorporelles	120 000.00	16 - Emprunts et dettes assimilées	4 500.00
21 – Immobilisations corporelles	290 000.00		
23 – Immobilisations en cours	250 000.00		
TOTAL	732 620.00	TOTAL	732 620.00

4. Eclairage public chemin des Canebières

Dans le cadre des travaux de renforcements du réseau électrique et la mise en place du génie civil de télécommunication, le conseil municipal a approuvé l'engagement des travaux d'éclairage public le long du chemin de Canebières qui dessert 7 maisons d'habitations.

Cette tranchée ouverte donne la possibilité de mettre en place le réseau d'éclairage public en souterrain et la pose de 3 candélabres et 1 lanterne sur poteau chacun équipé de lanterne LEDS.

Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 14 993,40 € HT soit 17 992,08 € TTC. Une subvention de 30% a été attribuée à la commune. Il restera donc à charge 13 494.06 €.

5. Sécurisation de la RD 305

Le projet de sécurisation du cheminement piéton en bord de RD 305 a été approuvé par les élus, tel que présenté dans l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet d'ingénierie INECO.

En effet, il s'agit de construire un trottoir et de mettre en place un mur de clôture au niveau de la parcelle attenante.

Il est prévu que le propriétaire cède à titre gracieux à la commune la partie de sa parcelle concernée. En compensation, la commune prendra à sa charge la construction du mur séparatif pour un montant d'environ 20 000 € HT.

Connaissez-vous les systèmes d'assainissement non collectif?

Qu'est-ce que c'est ?

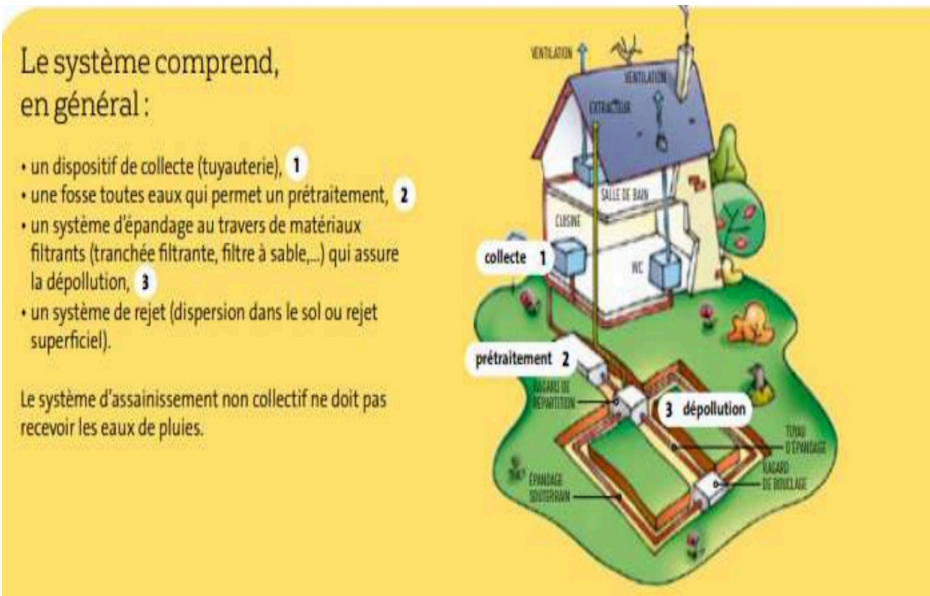
C'est un dispositif d'assainissement permettant aux habitants non raccordés au réseau public d'assainissement collectif, d'assurer de manière « autonome » la dépollution de leurs eaux usées domestiques avant leur rejet dans le milieu naturel.

Quelles sont vos obligations ?

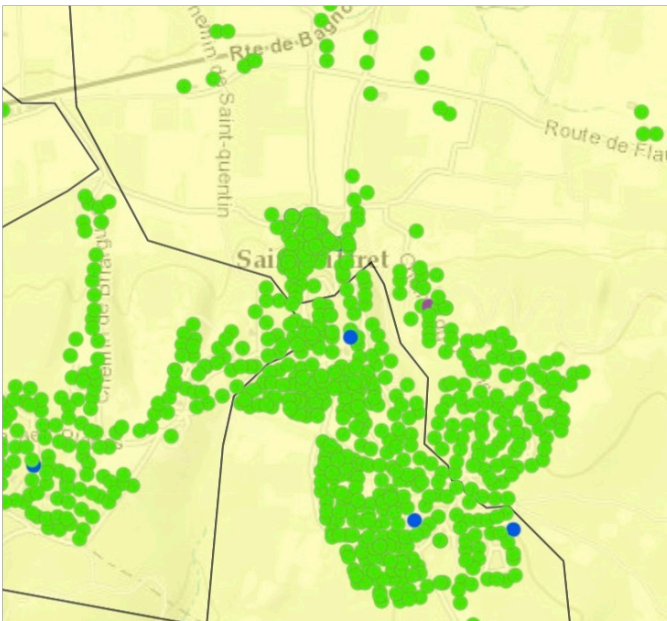
Votre dispositif doit être implanté, dimensionné, et entretenu pour ne présenter aucun risque de pollution par d'autres types d'eaux. Bien que ce ne soit pas obligatoire, il est fortement conseillé de faire réaliser l'installation par une entreprise spécialisée.

Comment vérifier la conformité de votre installation ?

Si le dispositif est déjà installé, prenez rendez-vous auprès de votre Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Si vous avez un projet de construction, ce dernier prendra contact avec vous dès l'instruction de votre permis de construire.



La fibre à St Siffret



Comme le montre cette vue aérienne de notre commune disponible sur le site de WiGard Fibre, la fibre est extrêmement bien implantée à Saint Siffret, apportant à ceux qui en bénéficient un meilleur débit et plus de facilités au quotidien.

Que dois-je faire pour avoir la fibre ?

1. Je vérifie sur le site : <https://adresse.data.gouv.fr> que mon adresse est bien connue et correctement positionnée sur la carte (vision satellite disponible). Si vous constatez une erreur, informez la commune par mail à : **contact@mairiesaintsiffret.fr**
2. Je vérifie que mon domicile est éligible à la fibre sur www.wigardfibre.fr/test-deligibilite/
3. Si oui, je souscris à un abonnement « fibre » auprès de l'opérateur téléphonique de mon choix.

URBANISME EN LIGNE: pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme au 1er janvier 2022

L' instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme est réalisée par le service urbanisme de la Communauté de Communes Pays d'Uzès. Depuis le 1er janvier 2022, toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront être transmises en mairie par voie dématérialisée via la plateforme dédiée : www.pays-duzes.geosphere.fr/guichet-unique ou par mail à urbanisme@mairiesaintsiffret.fr.

La version papier est toujours acceptée. Les documents seront alors numérisés par les services de la mairie. Sont concernés les demandes d'autorisation d'urbanisme suivantes :

- Déclaration de travaux
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Permis d'aménager
- Certificat d'urbanisme
- Déclaration d'intention d'aliéner ...

Comment faire ?

En se connectant sur la plateforme dédiée «Guichet unique» (<https://paysduzes.geosphere.fr/guichet-unique>), à partir des identifiants préalablement créés lors de la première connexion, le dossier complet pourra ainsi être téléchargé afin de permettre son instruction par les services concernés. Le service urbanisme de Saint-Siffret reste à l'écoute pour accompagner la démarche complète d'élaboration du dossier.

INTERDICTION D'EMPLOI DU FEU

La garrigue constitue l'écrin du village de Saint-Siffret et nous est précieuse. Il suffirait d'un mégot de cigarette jeté par la fenêtre d'une voiture, d'un barbecue ou d'un feu de brousaille non maîtrisé pour que notre garrigue, et pire notre village soit réduit en cendre.

UN FEU DE FORÊT QUI NE DÉMARRE PAS, CE SONT DES VIES, DES BIENS, ET DES MILIEUX NATURELS PRÉSERVÉS !

En forêt et à proximité des massifs, par arrêté préfectoral du 31/08/2012, tout emploi de feu est strictement interdit chaque année entre le **15 JUIN** et le **15 SEPTEMBRE**.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit tout au long de l'année (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental). Cette interdiction est valable en tout temps et tout lieu !

Les végétaux coupés issus de parcs et de jardins (déchets verts) sont considérés par la réglementation sur les déchets comme des déchets ménagers (rubrique n°20-02 du tableau de l'annexe II à l'article R541-8 du code de l'environnement qui porte classification des déchets). Les déchets de tonte, les feuilles sèches, l'égavage d'une haie de cyprès, ... sont concernés par cette interdiction permanente.

Quelques dérogations au Règlement Sanitaire Départemental sont prévues, pour cela, nous vous invitons à consulter le site de la préfecture du Gard pour plus de renseignement :

<https://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Interdiction-d-emploi-du-feu>

Tableau récapitulatif

Usage du feu par le propriétaire	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
						15			15			
Brûler des végétaux coupés dans et jusqu'à 200m de bois	Possible (*) sans déclaration	Possible (*) avec déclaration					INTERDIT		Possible (*) sans déclaration			
Brûler des végétaux sur pied dans et jusqu'à 200m de bois	Possible (*) avec déclaration					INTERDIT		Possible (*) avec déclaration				

Source : Site internet – Préfecture du Gard

L'ÉCOLE

La deuxième partie de l'année a été riche en activités pour les enfants de l'école.

Le carnaval

Cette année encore, les enfants ont revêtu leurs plus beaux costumes à l'occasion de la journée carnaval. Entre les traditionnelles princesses et les nombreux super-héros, de nouveaux déguisements ont fait leur apparition cette année comme le personnage Lego ou le « porte-moi » dragon.

Les adultes ont également joué le jeu, ce qui a ravi les enfants. Des sourires et des couleurs, voici la recette d'un carnaval réussi !



Le zoo



Le cirque offert à nos petits écoliers

La mairie et l'APE ont permis d'organiser une semaine d'ateliers cirque avec l'école de cirque EQUILIBRE de Foissac. Encadrés par Mohammed et Laure, les enfants ont pu être initiés aux différentes familles de disciplines : funambulisme, jonglerie, trapèze, équilibre sur ballon... La semaine s'est conclue par un spectacle sous chapiteau, pour le bonheur des enfants comme des parents. Merci aux animateurs pour la transmission de leur passion du cirque, et bravo les enfants pour vos exploits !



Mardi 14 juin, les 70 enfants de l'école ont eu la joie de partager une journée au zoo du Lunaret à Montpellier, avec la participation de l'APE.

Après un atelier autour des pensionnaires du zoo, les enfants ont pu admirer les gazelles, les girafes, les adax, les walibis, les zèbres, les rhinocéros, les paons, le loup à crinière et la famille guépard !

Le spectacle de fin d'année de l'école

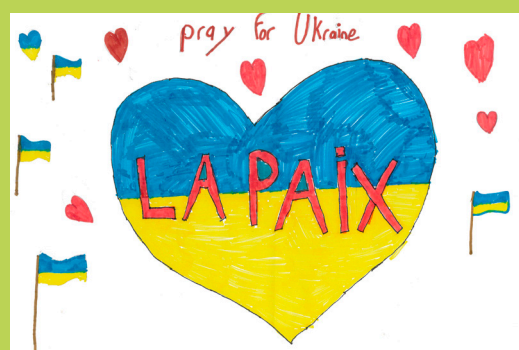
Le 24 juin a eu lieu le spectacle de fin d'année au parc de La Péran. À cette occasion, des cadeaux de départ au collège ont été offerts aux CM2. Nous leur souhaitons un bon passage en 6ème ! Puis des pots de confiture, faits par les élèves de maternelle, ont été vendus au bénéfice de la caisse de l'école. La soirée s'est terminée par un apéritif offert par l'APE et la mairie, suivi d'un pique-nique partagé. Un grand bravo aux maitresses et leurs élèves pour ce très beau spectacle !



Solidarité avec l'Ukraine

Les enfants du cycle 3 ont réalisé des dessins pour la paix à destination des enfants ukrainiens touchés par la guerre. Ces dessins sont un touchant message de solidarité et un fort témoignage de ce qu'ils ressentent tous, leur envie de voir cette guerre s'arrêter. Tous leurs dessins ont été convoyés vers l'Ukraine par la sécurité civile avec les dons matériels collectés dans notre village.

L'ÉCOLE



Repas des aînés

Comme de coutume, le repas offert par la Mairie à ses aînés est un rendez-vous très attendu, leur donnant ainsi l'occasion de partager un grand moment de convivialité et d'échanges.

Malgré les crises sanitaires successives cet événement a été décalé mais jamais annulé. Cette année ne dérogeant pas à la règle, le repas s'est tenu au mois d'avril.

Monsieur le Maire étant absent pour cause de Covid c'est à Mme Fabié, première adjointe, qu'est revenu le privilège de prendre la parole. Rappelant le contexte géopolitique du moment et l'accueil dans notre belle commune d'une famille ukrainienne qui n'aurait pas été possible sans la générosité de leurs hôtes et le magnifique engagement d'un vingtain de bénévoles. Mme Fabié a ensuite évoqué que, malgré le contexte actuel, l'équipe municipale a poursuivi son programme en travaillant sur de nombreux projets et a rappelé l'engagement de la municipalité de ne pas augmenter sa quote-part de prélèvements fiscaux. En fin d'intervention, Mme Fabié a remercié chaleureusement toutes les associations qui se mobilisent quotidiennement pour le bien vivre ensemble de notre village et a tenu à féliciter plus particulièrement «L'Entente Bouliste des Garrigues et de l'Uzège» qui a récemment vu le jour ainsi que «Le Tennis Club de la Pinède» et son changement de Président, M. Randé passant le flambeau après de très nombreuses années de service.

Plus de 120 convives ont participé activement à cet événement fédérateur indispensable au bien vivre ensemble. À l'année prochaine ...



Bienvenue aux nouveaux arrivants

Le 13 mai dernier, Dominique Vincent a accueilli les nouveaux arrivants au Foyer W.Broche. Monsieur le Maire et sa première adjointe ont fait la présentation de la commune en expliquant l'historique du village et les différentes actions menées durant ces dernières années.

Un rappel a souligné sur l'importance du débroussaillage afin de préserver la faune et la flore de St Siffret face aux risques d'incendie.

Différents thèmes ont été abordés : Une présentation de l'équipe municipale (élus et agents) et le fonctionnement de la Mairie, le rappel de la situation financière de la commune, le positionnement de Saint Siffret dans le cadre de l'intercommunalité, la politique de l'eau, les supports de communication, la présentation des associations... Des discussions autour d'une collation ont complété cette réunion, montrant ainsi l'intérêt des nouveaux arrivants pour leur village.

Troc de Plantes

Comme point de départ, une rencontre de passionnés de jardin dont la seule envie est celle de partager. Le troc de plantes est une formule qui permet d'échanger ses plants en surplus contre d'autres plantes selon le principe du troc. Jardiniers en herbe ou jardiniers confirmés s'y retrouvent.

Toutes sortes de végétaux peuvent être échangés : semences diverses, bulbes, boutures, plants de légumes, plantes vivaces, arbustes, plantes aromatiques, plantes d'intérieur... Franc succès pour le premier Troc de plantes du 8 mai au Parc de la Péransous un beau soleil et une ambiance joyeuse.

Tous les participants souhaitent vous retrouver pour un troc d'automne. La date sera précisée dans l'agenda des festivités.



Nettoyons la nature



Une dizaine de bénévoles a participé à cette opération le 15 mai dernier.

La nature est notre bien commun le plus précieux. Il est donc de notre ressort à tous de la préserver et d'en prendre soin au quotidien.

Équipés de gants et de sacs poubelle la petite équipe a traqué les moindres déchets, afin de rendre à la nature la propreté qu'elle mérite.

Malheureusement les sacs se sont rapidement remplis de canettes de bière, de bouteilles, de papiers plastiques.....

Du chemin du Devois, au chemin des Planes, à l'épicerie, les déchets n'ont pas résisté à la pugnacité des intervenants.

Cette chaîne de mobilisation autour d'actions concrètes de ramassage de déchets est pour chacun une occasion d'aborder l'éco-citoyenneté et le respect de l'environnement.

CULTURE & FESTIVITÉS

Histoire de clochers

Les visites programmées par l'office de tourisme d'Uzès-Pont du Gard permettent de découvrir sous un autre regard les villages de notre territoire.

C'est dans ce cadre, le 16 avril dernier, que Saint Siffret a dévoilé sous la direction de la guide conférencière Nathalie Schmitt, toute la richesse de son patrimoine.

80 personnes se sont déplacées pour cette balade historique.



Concours villes et villages fleuris

C'est avec une très grande fierté que Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous annoncent que la commune de Saint Siffret a gagné le 1er prix au concours Villes et Villages Fleuris du Gard 2021 avec mention spéciale « coup de cœur du jury ». Ce prix est notamment le résultat des efforts de Sylvain et Benoît, nos deux agents du service technique qui œuvrent chaque jour à l'entretien de nos espaces verts, et également à la qualité du dossier constitué par Myriam.



Nous vous remercions également Saint Siffrétoises et Saint Siffrétois, pour votre engagement à nos côtés et votre sens du civisme qui nous permet aujourd'hui d'obtenir cette belle récompense.

Zoom sur Info Flash

Connaissez-vous Info Flash ?

Soucieuse de la sécurité de ses habitants, votre commune a mis en place un système rapide d'informations et d'alertes à la population via des SMS et des appels téléphoniques automatisés et via des notifications.



Comment s'inscrire ?

Pour recevoir gratuitement les alertes par SMS et Appels, inscrivez-vous sur www.info-flash.fr.

1 RENDEZ-VOUS sur www.info-flash.com



2 Cliquez sur « inscrivez-vous »

3 Remplissez le formulaire et cliquez sur « Envoyer »

INSCRIPTION LISTE D'ALERTE SMS/APPEL SUR INTERNET

COMMUNE DE SAINT SIFFRET

Accueil Télé-Alerte Les fonctionnalités Espace privé Contact

Nom * Prénom * Téléphone Fixe

Téléphone Mobile Email

Localisation de la personne

Adresse * Code postal * Ville * Pays *

30700 Saint-Siffret France

Liste des groupes

☐ Alertes

Sécurité

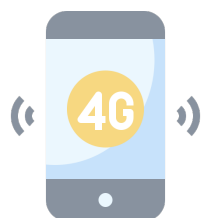
☐ Vos données personnelles seront collectées pour que les autorités locales puissent vous avertir en cas d'urgence et ceci uniquement avec votre accord. Vos données sont conservées pour une durée indéterminée afin de permettre aux autorités locales (par l'intermédiaire des services Info-Flash) et aux mairies de remplir leurs missions d'alerte et d'information de la population en cas d'urgence. Vos données seront traitées conformément au Règlement européen 2016/679 (UE) sur la protection des données personnelles (ci-après dénommé RGPD), ainsi qu'à la réglementation Française sur le traitement des données personnelles. Conformément au RGPD et à l'avis de la Commission pour la protection de la vie privée, vous disposez à tout moment d'un droit de consultation, de modification ou de suppression de vos données, en vous inscrivant à RGPD@info-flash.fr. Merci de bien vouloir cocher la case ci-dessus pour accepter la collecte de vos données *

✓ Envoyer Effacer Changer de ville

Notifications
Téléchargez gratuitement
l'application "Info-Flash"
sur smartphone et tablette



On fait le point:



Transition numérique :

Téléphonie portable :

Les travaux d'installation de l'antenne relais « Orange » ont débuté au mois de juin. La mise en service est prévue cet été.



Sécurité & Entretien

Travaux de voirie :

Une importante campagne d'entretien des voiries a eu lieu dans le village.

- Montant de 25 000 € TTC



Lutte contre les feux de forêt :

Le risque d'incendie constitue un risque majeur pour notre village. Aussi, un budget de 30 000 € TTC a été engagé dans des travaux de débroussaillage des parcelles communales au pourtour de notre village.

Une protection complémentaire de notre village en cas de feu de forêt. (Voir page 7 article sur les obligations légales de débroussaillage).

Wifi public :

Les 2 points de réseau wifi public ont été remis en fonctionnement :

- Épicerie de l'espace Briargues
- Mairie de Saint-Siffret





Les projets en cours :

Extension du foyer W. Broche :

La consultation des entreprises est en cours. Les travaux de votre nouvel espace culturel débiteront après l'été !

(Plus d'information sur l'édition de la Gazette de février 2022)

Création d'un terrain de pétanque :

Le nouveau terrain de pétanque implanté sur le complexe sportif (derrière les terrains de tennis) a été inauguré.

Des arbres ont été plantés le long des cours.



Transition énergétique :

Passage en LED des bâtiments communaux :

La consultation des entreprises pour le passage en Led des bâtiments communaux (foyer, école, mairie) a été lancée début juin. Les travaux débiteront en septembre.

- Montant estimatif des travaux = 54 660 € TTC
- Subvention état (DSIL) = 38262 € , soit 70%
- Économie d'énergie = 20 à 30 %

Passage en LED éclairage public de la commune :

Le bureau d'étude GAXIEUX a été missionné par la commune afin de réaliser les études et le chiffrage des travaux. Les premières demandes de subvention ont été demandées (SMEG, état,) Les travaux sont programmés pour 2023 (sous réserve des subventions attribuées).

Adhésion au groupement de commande pour l'achat d'énergie :

Au vu de l'envolée des prix de l'électricité et de nos importantes consommations (éclairage public, bâtiments municipaux, station de pompage, STEP...), le conseil municipal, réuni le 07 décembre 2021 avait délibéré favorablement à l'adhésion de notre commune au groupement d'achat d'énergie électrique proposé par le SMEG et Hérault énergie. La convention vient d'être signée.

L'adhésion de notre commune à ce groupement de commande permettra :

- De bénéficier des meilleurs prix d'électricité du marché,
- De disposer d'expertise pour adapter nos abonnements à nos besoins électriques réels,
- De maîtriser nos dépenses, via la mise en place d'un logiciel de gestion de nos consommations en temps réel.

Le comité des fêtes, c'est reparti !



L'assemblée générale du vendredi 3 juin a relancé l'activité du Comité des Fêtes et d'Animation du village. Après la réussite de la dernière fête votive, la pandémie du COVID a affecté les activités du comité. Avec un bilan positif et une envie qui reste inchangée, un nouvel événement est prévu cet été !

Retenez la date !

Le comité vous concocte **le samedi 27 août** une journée festive placée sous le signe de la convivialité.

Au programme : concours de belote, pétanque, musique, repas festif et bien d'autres...

Nous vous y attendons nombreux !

Cette association, c'est aussi celle des villageois !

Pour mettre en place cet événement, nous avons besoin de vous. Les membres du comité lancent un appel à candidature. Nous sommes à la recherche de bénévoles, de nouveaux membres, de prêt de matériel (des remorques, des enceintes pour la musique et bien d'autres...). Si vous êtes intéressés pour venir nous aider, n'hésitez pas à nous envoyer un message par mail.

Retrouvez toutes les informations :

- Sur Facebook : Comité des fêtes et d'animations de St Siffret
- Sur Instagram : [comite_des_fetes_saintsiffret](https://www.instagram.com/comite_des_fetes_saintsiffret)
- Par mail : comitesaintsiffret@gmail.com

Journée Festive

Samedi 27 août

9h : Déjeuner Campagnard

10h: Concours de belote

11h30 : Apéro

12h30: Repas
(Paëlla, Fromage, Dessert, Verre de vin)
Tarif: 15€ sur réservation

15h30 : Concours de pétanque
En doublette

19h : Grillades et musique

Réservation:

Téléphone: 06 43 53 04 10

Facebook: Comité des fêtes
et d'animation de Saint Siffret

Par Le Comité des fêtes et
d'animation de Saint-Siffret

Activités nouvelles de « Tous en scène Saint Siffret »

INNOVATION CULTURELLE

À Saint-Siffret, une opération inédite et sans doute une première en France aura lieu cet été 2022. Saint-Siffret se destine à devenir un site labellisé d'interprétation de l'histoire du village méridional (physique via les balades historiennes puis à terme numérique). Plus concrètement, il ne sera pas seulement question pour l'historien de se restreindre à la documentation disponible pour Saint-Siffret mais, d'utiliser toutes les ressources à sa disposition pour faire mieux comprendre l'histoire de notre village transformé pour le coup en espace de découverte. Ainsi, seront convoqués à Saint-Siffret de nombreux villages du pourtour méditerranéen pour élaborer une grande histoire du village méridional et donc mieux comprendre la localité d'accueil des balades historiennes proposées par le Dr Michael Palatan, historien spécialiste du village méridional, membre de « Tous en scène Saint Siffret ».

Les thèmes et les dates seront publiées prochainement sur notre site « Tous en scène St Siffret ». 2 dates par semaine, durant tout l'été seront proposées.

PARC LITTÉRAIRE EN UZÈGE PONT DU GARD

Le « Parc Littéraire en Uzège Pont du Gard / Tous en scène Saint Siffret » est désormais membre d'un réseau européen grâce à Didier Riesen membre de « Tous en scène Saint Siffret ».



Diverses activités y sont proposées, parcours dans les pas d'un auteur, conférences sur les paysages, ateliers pédagogiques avec les écoles, ainsi que de multiples événements locaux en relation avec les terroirs

et les paysages (500 événements/an) générant environ un million de visiteurs physiques par an en Italie. Avec 10 millions de connexions en 2021, le site internet Parchi Letterari, est devenu un acteur majeur de la préservation-valorisation des paysages italiens. Les premières ballades ont commencées les premiers dépliants distribués au Pont du Gard et dans tous les centres d'infos touristiques... grâce aux soutiens des responsables touristiques.



Comment fonctionne un Parc littéraire ?

Un Parc littéraire propose des parcours-récits, guidés et rythmés par les écrits d'auteurs inspirés par les paysages naturels et culturels. Cela peut être un lieu unique ou un parcours de plusieurs jours, un simple support-panneau avec un extrait de texte, ou une application numérique avec un audio 3D et un contenu enrichissant l'expérience du site, une visite guidée, des lectures, des concerts...

Quels sont les acteurs d'un Parc littéraire ?

Amateurs et passionnés de paysages et de patrimoines, auteurs, artistes, associations, communes, écoles, entreprises sont les acteurs locaux participant à la conception et à la réalisation de ces nouveaux itinéraires valorisant l'attractivité et la qualité de vie de leur territoire.

Alors, Tous en scène, venez nombreux, visitez notre site, contactez nous...

Michel Faupel

Rendez-vous sur le site web

[Tous en scène Saint Siffret](#) pour en savoir plus.

Choeur de Vinyle



Qui sommes-nous?

Un jeune groupe de passionnés: 3 musiciens (guitares, batterie) et 8 choristes, qui proposent de partager et de chanter en chœur avec son public les grands standards de la chanson française.

Vous recherchez un groupe vocal pour animer vos événements ?

Chœur de Vinyles offre à vos invités, un chaleureux moment de bonne humeur, et de convivialité. Des livrets sont mis à la disposition des participants qui seront ainsi associés et transportés par les chansons qu'ils aiment, dans une sorte de karaoké géant, en live, avec les musiciens.



Nous contacter:

Isabelle FILOCHE

Téléphone: +33 6 82 29 11 92

Mail: isabelle.filoche@sfr.fr



L'Association Peinture et Arts plastiques

L'association Peinture et Arts plastiques a organisé les traditionnelles «Portes Ouvertes» en octobre et en juin : peintres et visiteurs se sont côtoyés avec beaucoup de plaisir, dans le respect des conditions sanitaires. Les matières enseignées durant l'année sont les suivantes :

- Les **cours de peinture adulte** ont lieu, d'octobre à juin, tous les lundis après-midi. À tous moments, il est possible d'intégrer l'année en cours. Les sujets abordés permettent une progression certaine. Peintres débutants et avancés sont acceptés, ce qui compte c'est l'envie de peindre et de se faire plaisir.
- Le **cours de dessin Modèle Vivant** a fait des adeptes, il est pérennisé par un cours mensuel, le lundi, la mise en peinture des croquis est prévue dans le cours suivant. Il permet de faire des importants progrès tant en dessin, qu'en peinture.



- Les **ateliers d'arts plastiques enfants-ados** ont repris, début octobre, pour la grande joie des enfants et des adolescents, ainsi que des bénévoles. Bimensuels, les ateliers arts plastiques sont ouverts les mercredis après-midi. Tous les ateliers sont indépendants. Il est de faire un essai en cours d'année. Les parents peuvent aussi participer à l'atelier enfants-ados. D'autres cours comme l'aquarelle, la sculpture, le dessin académique... peuvent être ouverts en fonction du nombre de participants avec l'obtention d'une salle municipale.

Catherine Vincent, Présidente

Contact : 04 66 22 32 04 - 06 26 58 29 16

partpassociationsaintsiffret@gmail.com



• Manifestations réalisées et prévisionnelles

En Juillet 2021, l'association a participé à la première manifestation «Art et Patrimoine» organisée par la Mairie de Saint Siffret. Au pied levé, les membres se sont mobilisés, malgré la période de vacances. L'exposition près de Saint Siffrein, dans les jardins de l'Eglise, a été une réussite : il y eu de nombreux visiteurs et retrouvailles en cette période de pandémie.

En septembre 2021, l'association a participé au «Forum des Associations» du village.

En octobre 2021, la manifestation «Portes ouvertes» a permis d'inscrire de nouveaux membres et de satisfaire l'envie de peindre.

En mai 2022, la deuxième édition du « Salon des Arts » a eu lieu à Saint Siffret, avec une belle réussite, malgré l'incertitude qui régnait due à la pandémie : la convivialité, le marché d'art, et l'exposition de l'association. Les œuvres peintes par les membres de l'association sur des palettes et trépieds, ont fait des adeptes. La troisième édition est d'ores et déjà prévue pour le mois de mai 2023.

En juin 2022, la manifestation «Portes Ouvertes» a permis d'inscrire plusieurs membres et d'anticiper des nouveaux membres pour la saison 2022-2023.

Prévisions du deuxième semestre 2022 :

En octobre 2022, la manifestation « Portes Ouvertes », aura lieu comme à l'accoutumée, à la reprise des cours le premier lundi du mois. C'est l'occasion de faire un essai. L'objectif est de promouvoir la création artistique.

Les personnes intéressées sont invitées à nous rejoindre.

L'Entente Bouliste des Garrigues de l'Uzège (EBGU)

Depuis mars 2022, la montée en puissance de l'association intercommunale « L'Entente Bouliste des Garrigues de l'Uzège (EBGU) » s'est poursuivie puisque le 13 et le 18 avril 2022 se sont tenues respectivement sa première Assemblée Générale Ordinaire (AGO) et son premier concours de boules inaugural ouverts à tous (y compris aux non membres de l'EBGU !).

L'AGO a notamment permis l'approbation du Règlement intérieur de l'association et l'intégration de quatre nouveaux membres au sein du Conseil d'Administration (CA) : Frédéric PONCET (Trésorier), Christian RUSCICA, Régis FAREY et Guy BRIEUX.

Notre premier concours de boules a été un véritable succès. Se déroulant sur une journée entière sur Saint-Siffret, il a permis, outre l'aspect challenge entre inscrits, un véritable moment de convivialité et de partage intergénérationnel et intercommunal, notamment autour d'une pause déjeuner des plus agréables.

Pour notre plus grande joie, il a également été procédé, dans la matinée, à l'inauguration des nouveaux terrains de boules en présence de Raymond SERRET, représentant M. Dominique VINCENT, Maire de Saint-Siffret. Celui-ci nous a également fait l'honneur d'assister à la remise des prix en fin de journée.

Nos prochaines activités, à court terme, s'inscrivent dans les objectifs de notre AGO, à savoir, dans un premier temps, proposer à nos adhérents :

- des parties de loisirs, encadrées par des membres du CA, deux après-midi par semaine, si possible (les jeudis et dimanches dès le mois de septembre 2022),
- ainsi que des petits concours internes (à la « mêlée-démêlée »), une fois par mois.



Concernant ce dernier point, le premier de celui-ci s'est déroulé le vendredi 10 juin 2022, en soirée, au boulodrome de Saint-Siffret. Convivialité a été incontestablement le maître mot de cette rencontre entre adhérents où pas moins de dix d'entre eux ont été récompensés.

Les deux prochaines dates à retenir sont : **vendredi 08 juillet** et **vendredi 12 août 2022** (à partir de 18h30), au boulodrome de Saint-Siffret.

Dans l'attente de vous retrouver, l'EBGU vous souhaite, pour ceux qui le peuvent, de très bonnes vacances estivales !

Le Président, Patrick AGUERA



LA VOIX AUX ASSOCIATIONS

TENNIS CLUB LA PINEDE SAINT-SIFFRET

Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs,
Lors de l'Assemblée Générale extraordinaire qui s'est déroulée le 23 mars 2022, les membres du club ont élu un nouveau comité de direction composé de :

- Mme Eliane Cauchie (secrétaire)
- Mr. Simon Wakefield (trésorier)
- Mr. Manuel Ramos Das Mercés (président)

Dès notre élection, nous avons œuvré pour réorganiser et dynamiser le club afin de lui donner un nouvel élan. Nos deux principaux objectifs, à court terme, sont l'augmentation du nombre d'adhérents (tombé à un niveau très bas) et, pour répondre aux volontés de la municipalité, la création d'une école de tennis pour les enfants et les jeunes de notre village.

Nous avons commencé à récolter les fruits de nos efforts, puisque le nombre d'adhérents a doublé depuis fin mars. Nous espérons que de nombreux Saint-Siffretois et Saint-Siffretoises nous rejoindront prochainement.

En ce qui concerne l'école de tennis, nous pouvons d'ores et déjà vous dire que son ouverture est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2022. Vous trouverez dans l'encart inclus dans la gazette, les principales informations relatives à cette école.

Par ailleurs, à moyen terme, nous nous sommes également fixés d'autres objectifs ambitieux pour le club, et notamment :

- créer une fête et un tournoi annuel,
- développer un système de réservation des courts par internet,
- organiser des stages pour jeunes et enfants pendant les vacances scolaires,
- soutenir l'équipe existante lors de compétition,
- maintenir un esprit de camaraderie, de partage, d'écoute et d'union.

Notre implication et motivation sont fortes pour faire en sorte que notre club puisse renvoyer une image positive, en particulier aux enfants et jeunes qui vont bientôt nous rejoindre, mais aussi à tous nos adhérents.

Le tennis est un sport véhiculant des valeurs d'engagement, de courage, de solidarité, de fair-play, mais aussi de forte convivialité et de tolérance que nous voulons partager avec tous.

Nous souhaitons à tous un bel été et de bonnes vacances et nous vous invitons à venir partager notre passion.



Le Comité du Tennis Club de la Pinède

AVEC LE SOUTIEN DE LA MUNICIPALITE, LE TENNIS CLUB LA PINEDE VOUS ANNONCE L'OUVERTURE D'UNE ECOLE DE TENNIS POUR LES ENFANTS AINSI QUE DES COURS POUR LES JEUNES DE SAINT-SIFFRET.



6 enfants / 4 jeunes

Maximum par cours



Prix annuel (licence FFT et adhésion au club comprises)

Enfants : 175 € (145€ pour le 2eme enfant d'une même famille)
Jeunes : 200 €



25 séances (Enfants 1h/sem. – Jeunes 1h30/sem.)

Cours dispensés par un moniteur Diplômé d'Etat Supérieur de la jeunesse, de l'éducation et du sport (DESJEPS)

Les balles fournies par le club.



INFORMATIONS / INSCRIPTIONS

Mme. Eliane Cauchie
06 37 90 63 24 - eliane.cauchie@orange.fr

M. Simon Wakefield
06 98 24 63 83 - simonwakers@me.com

M. Manuel Ramos Das Mercés
06 29 15 48 01 - dasmercés_manuel@yahoo.fr

L'histoire que je propose en feuilletons c'est notre histoire tout simplement.....Celle de notre village partiellement.

Épisode 1

Le décor est planté (il est important de connaître le décor géologique qui structure notre histoire). L'histoire évoquée ici est donc l'histoire très brève où se mêlent le vivant et notre matière environnementale qui le contient pour en arriver à notre présent. L'histoire de Saint Siffret commence donc ...ici... !!!

Au cours du Crétacé supérieur (Temps géologique -99 à -65 millions d'années), l'élévation mondiale du niveau des mers déclenche le dernier et le plus important des changements géologiques. La mer s'avance progressivement sur le continent mais c'est au début du Turonien (-93 millions d'années) que la transformation se généralise.

L'Uzège est alors sous environ 100m d'eau.

Durant tout le Crétacé supérieur, des calcaires crayeux se déposent dans des zones côtières caractérisées par des lagons et des récifs à rudistes. Ils se déposent alors des sédiments sablo-argileux importants.

Avec la fin du Crétacé supérieur débute une régression générale à l'échelle mondiale ; la mer commence à se retirer progressivement. Après une longue période de tectonique en distension, au cours de laquelle se sont produites d'importantes ouvertures océaniques, une nouvelle période tectonique commence, globalement compressive.

Elle traduit le début du rapprochement des plaques Afrique et Europe, responsable des prémices de la phase orogénique (terme scientifique désignant l'ensemble des mécanismes de formation des reliefs).

Ces phénomènes se succèdent à travers les temps géologiques, entrecoupés par des phases d'érosion des reliefs et de sédimentation dans des bassins sédimentaires. On pourra en avoir une idée en visitant les concluses à 25 km de St Siffret. C'est alors que notre paysage en vagues et plissements caractéristiques de l'Uzège d'aujourd'hui se dessine...

De nombreuses grottes, avens et cavernes se forment en raison de la nature de la roche, des processus de son creusement et des avatars de sa longue vie avant que nos ancêtres n'y pénètrent pour la première fois et n'y laissent leurs vestiges, leurs traces et leurs œuvres.

À voir absolument la grotte Chauvet proche de chez nous par exemple. Elle influe encore notre perception et notre connaissance des premières activités humaines il y a plus de 50 000 ans.

Justement, dans le prochain épisode de la gazette l'histoire de nos premiers et lointains ancêtres sera évoqué, puis nous en viendrons au cours des prochains épisodes à notre ère contemporaine et nos histoires humaines.

À suivre donc ...

Par Michel Faupel , responsable de l'association culturelle « Tous en scène Saint Siffret.

Catherine Vincent

Catherine est née dans un pays très ensoleillé et aride du nord de l'Afrique, ce qui explique son amour pour les couleurs chaudes, laissant libre cours à l'imaginaire.

Dès son plus jeune âge, ses devoirs étant toujours rendus en avance, Catherine, pour utiliser le temps libre, commence à dessiner l'environnement de sa classe, ainsi que les portraits de ses congénères et de ses professeurs : sa vocation est en marche.

Au collège et lycée, les cours de dessins artistiques et industriels la confortent dans sa passion. Mais la raison prend le dessus, les études deviennent sa priorité. Une première orientation vers une carrière médicale (sage-femme), puis des études financières qui lui permettent d'embrasser une carrière d'Expertise-comptable et de devenir Conseil en Stratégie et Développement d'Entreprises. C'est dans ce cadre que Catherine rencontre un entrepreneur dans le bâtiment, qui deviendra son époux (Jacky, Saint Siffretois depuis 1984).

Toute bonne chose ayant une fin, la fin de carrière professionnelle de Catherine sonne en 2011. La retraite, époque qui peut être un cauchemar pour certains, et pour d'autres sonner le réveil des vocations passées : c'est le cas de Catherine.

Dès 2012, elle retourne à sa première passion, en suivant un cours donné par une peintre dotée d'un Master Beaux-arts ; puis en 2013, elle s'inscrit à l'École Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes. En 2015, c'est la création de la première association culturelle à Saint Siffret : "Peinture et Arts Plastiques", dont elle est naturellement la Présidente. Sont ouverts des cours de peinture à l'huile pour adultes et des ateliers en arts plastiques pour les enfants et les ados. En 2018 l'arrivée d'une nou-

velle professeure, enseignante en facultés de Nîmes et de Montpellier, permet à l'association d'enrichir son offre en proposant des cours de peinture à l'huile et des cours de "dessin Modèle Vivant".

Riche de ses 50 membres, l'association organise, en 2019, le 1er salon des Arts de Saint Siffret. A la suite de ce salon, des Artistes-peintres faisant partie du Club des XXI de Nîmes, proposent à Catherine d'en prendre la direction, puis la présidence en 2021. Composé de Professeurs d'Arts et d'Artistes installés, cette association, créée en 1947, organise des expos/ventes dans le Gard et, a le projet d'accompagner des jeunes talents par voie de parrainage. 2022 : le 2ème Salon des Arts de Saint Siffret, qui signe un retour à la vie normale, est proposé et organisé en partenariat avec l'association du Club des XXI.

Plus de 700 visiteurs en une journée..., le but de ce salon est atteint : « d'en faire un marché d'art pour tous, de promouvoir Saint Siffret, ainsi que son atelier de "Peintures et Arts plastiques", dans une ambiance conviviale »

En guise de conclusion Catherine résume son parcours : « En plus de l'Expertise Comptable, Prof de Compta, Fiscalité, Organisation... de belles opportunités se sont offertes à moi, le choix a été difficile : des carrières proches de ma famille, plutôt que des grandes carrières loin de ma famille..... Tout ça c'est du passé ; maintenant, c'est la famille et l'art visuel qui m'intéressent - admirer les œuvres des autres, et faire quelque chose qui a un sens pour tous -, avec une bonne dose de bien-être et de convivialité. Elle rajoute le message suivant : « toutes et tous sont bienvenus dans l'association »



MÉMOIRE D'ANTAN: Récit d'une enfant du pays

Je suis née à Saint SIFFRET en 1935. d'une famille originaire du village depuis plus de quatre siècles. Mon plus vieil ancêtre recensé portant le même nom de famille que moi, est né en 1618. Il était métayer, ce qui explique sans doute que je sois de souche paysanne. Mon père était lui-même exploitant agricole et je suis donc aussi parente avec une bonne partie de la population. Mon grand-père est né au Château, mais à l'époque, c'était le grenier du Comte de Flaux.

Nous habitions dans ce qui est aujourd'hui «le vieux village» et à la maison, on élevait des animaux pour notre consommation personnelle, comme chez beaucoup d'autres habitants: un porc, des lapins, des poules et même une vache qui ne sortait jamais de son étable puisqu'il n'y avait pas de prairie proche, mais qui nous donnait du lait, donc aussi de quoi faire du beurre, ce qui était un luxe pendant la seconde guerre mondiale.

Même si j'assistais à des scènes d'un autre temps quand on égorgeait les animaux dans la cour, cela faisait partie de notre vie. On achetait aussi chaque année une once de vers à soie que l'on déposait dans des boîtes à chaussures, puis sur une claie pour nourrir les chenilles avec des feuilles de mûriers, puis on les recouvrait de branches de genêts ramassées dans la campagne environnante pour que les chenilles puissent filer leurs cocons. Les cocons étaient vendus au poids à un collecteur qui passait à la maison.

Nous allions chercher l'eau fraîche à la pompe face au pigeonier en bas du village, où l'on faisait aussi boire les chevaux. L'abreuvoir existe toujours, il est fermé par une grille ornée de la croix occitane. Il est amusant de penser que là où se vautraient le cochon et autres animaux de la ferme, vivent maintenant de nouveaux habitants qui ont transformé ces étables, remises et granges en de jolis logements.

J'allais à l'école du village qui est aujourd'hui un restaurant; il n'y avait qu'une seule classe d'une quarantaine d'élèves, et chaque matin, en hiver, nous devions allumer le poêle à bois, nettoyer la classe, le tableau, remplir les encriers. Les élèves, qui habitaient dans les mas éloignés, mangeaient chez l'habitant. Chaque jour, nous avions droit à un verre de lait, et chaque lundi, tous les élèves subissaient une inspection d'hygiène corporelle avec contrôle des coudes, des genoux, des oreilles et parfois plus; quand un élève dérogeait aux normes, il recevait des coups de règles sur les doigts.



Puis je suis partie en pension à Alès pour apprendre un métier; d'autres filles du village sont parties à Sainte Anne à Uzès, en pension également parce que personne ne disposait de véhicule à part une charrette à cheval. Mon père à son époque, allait au collège à Uzès à pied ou à bicyclette chaque jour. Lors des fêtes votives, nous allions à pied à Saint Maximin par un chemin de terre, puisqu'à cette époque, il n'y avait pas de route pour relier les deux lieux.

COUP DE PROJECTEUR

La vie au village était très simple et tous les habitants avaient les mêmes préoccupations et le même niveau de vie, ce qui créait une grande solidarité entre tous. Nous allions faire la lessive au lavoir, tout en bas du village, puis chacun a eu son bassin à la maison. Aujourd'hui, ce lavoir n'existe plus. Vers les années 1940, il y avait une cabine téléphonique pour tout le village chez un particulier et cette personne se déplaçait chez l'habitant quand elle recevait un message le concernant.



Je me souviens que la voûte de l'église était peinte en bleu avec des étoiles dorées, mais le curé de l'époque pensait que cela attirait trop l'attention des fidèles et il a fait faire des travaux pour mettre les pierres à nu afin d'éviter toute distraction, comme cela s'est fait aussi dans d'autres églises. Lors de certaines fêtes religieuses, les enfants du village participaient aux processions avec un arrêt aux reposoirs place de l'horloge et à La Péran où chacun jetait des pétales de fleurs en présence du curé sous son dais.

Le curé avait aussi fait poser une antenne de télévision sur le clocher de l'église en 1953; la première diffusion a été le couronnement de la Reine Elisabeth II.



Quand j'étais enfant, les anciens racontaient aussi comment était le village autrefois: à la place de l'école, il y avait un cimetière, un couvent existait rue du Ranc, là où se tient maintenant une boutique d'Art, dans la rue du Château, il y avait une maison dans la cour de laquelle existait une cheminée avec un passage secret où se cachait le curé pendant la révolution. Il y aurait eu un tunnel qui partait de la chapelle du Château, aujourd'hui l'église, jusqu'au mas de Nègre Ponte, route de Flaux. Des fouilles auraient été faites devant l'église, et quelques ossements y auraient été trouvés.

« Ce village, c'est le mien, comme il a été celui de mes ancêtres et j'y suis très attachée. Transmettre sa mémoire est pour moi une fierté, mais aussi un devoir. »

La Croquignole d'Uzès



**Envoyez-nous
vos recettes !**

Ingrédients :

- 150 g de sucre
- 2 blancs d'œufs
- 1 cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger
- 160g de farine
- 50g de beurre fondu
- 1 pincée de sel

Préparation:

Préchauffer le four à 180°

Dans un saladier, mélanger le sucre avec les blancs d'œufs et l'eau de fleur d'oranger.

Ajouter la farine, le sel puis le beurre fondu.

Mettre une feuille de cuisson sur une plaque de pâtisserie et déposer des petites cuillères de pâte en les espaçant bien entre elles car elles vont s'étaler à la cuisson.

Cuire pendant 15 minutes puis refroidir

Bonne dégustation !

Un peu d'Histoire

La croquignole est une spécialité pâtissière ancienne. Celle de Pithiviers (en Beauce), abandonnée à la fin de l'entre-deux-guerres, elle nous est revenue dans le Gard ces dernières décennies...

Associée aux desserts de Noël et aux événements familiaux (mariages, baptêmes), cette croquignole d'Uzès faillit elle aussi disparaître. On doit sa naissance à un boulanger du milieu du XVIIIe siècle, Vincent Pellecuer (qui habitait au mas des Librottes, à Blauzac), qui en avait rapporté la technique d'un voyage en Chine.

Une dizaine d'années plus tard, il s'installa, à Nîmes et créa, route d'Uzès, une biscuiterie, et, rue Nationale, un magasin où ses "pralines et biscuits chinois" connurent un vif succès.

Sans descendant, il prit pour successeur son neveu Justin, qui acheta, en 1909, une maison à Uzès, rue Benoit, et y fit construire un four de sa conception lui permettant d'enfourner une vingtaine de sortes de biscuits dont les fameuses "pralines chinoises", rebaptisées "croquignoles d'Uzès".

En 1936, il vendit la biscuiterie à une ancienne employée, mariée à Eloi Fabre. Son fils prendra la succession, avant de vendre la recette et le matériel, parvenu à l'âge de la retraite. Hélas, le secret fut mal transmis et Gérard Gourgeon tâtonnera longtemps avant de retrouver la croquignole idéale, ronde et fondante. La production est réalisée à Montpezat (localité placée à l'ouest de Nîmes).

LA CCPU en bref

Plus d'information sur : www.ccpaysduzes.fr

Retour sur les conseils communautaires :

Création de la piscine du Pays d'Uzès :

Le programme de l'opération et lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment neuf a été approuvé.

Le programme prend en compte les dimensions environnementales et paysagères, un bassin de 25 m de long constitué de 4 lignes d'eau, et un bassin d'apprentissage.

Montant prévisionnel estimé à 6 971 000 € HT

Fixation des taux des taxes directes locales 2022 :

Le taux des trois taxes directes locales de la CCPU pour l'année 2022 est maintenu aux mêmes taux qu'en 2022, à savoir :

- **Cotisation Foncière des Entreprises** : 30,92%
- **Taxes** :
 - Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 3.02%
 - Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 6.75%

Gemapi – taux 2022 :

Le produit de la taxe GEMAPI a été voté par la communauté de communes à hauteur de 65 000€ pour 2022 et les années suivantes.



Impacts sur la fiscalité des ménages :

- Pour une famille avec deux enfants propriétaire d'un bien à la valeur locative moyenne (3451€) sera de 11 € en moyenne et de 6 € si elle est locataire.
- Pour une famille avec deux enfants propriétaire d'un bien à 1,5 fois valeur locative moyenne (5177€), le coût sera de 17 € si elle est propriétaire et de 10 € si elle est locataire.
- Pour les propriétaires de résidences secondaires, le coût sera compris entre 13 € et 19 €.

Budget primitif 2022 Budget Principal CCPU :

Le budget primitif 2022 de la CCPU pour l'exercice 2022 a été voté comme suit :

Section de fonctionnement :

- o Recettes : 22 162 944,78 €
- o Dépenses : 22 162 944,78 €

Section d'investissement :

- o Recettes : 7 675 068,70 €
- o Dépenses : 3 167 771 €

Travaux de normalisation des pistes DFCI – programmation 2022 :

Une opération de travaux de normalisation de la piste DFCI Y64, située entre Saint-Siffret et Saint-Maximin a été votée.

Vote des taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2022 :

Le taux de la TEOM 2022 a été fixé à 13,10 %



JUILLET

Mercredi 20 juillet, à 19h: Soirée Food Truck au parc de la Péran

Samedi 30 & Dimanche 31 juillet: Art et Patrimoine

Expositions d'artistes au cœur de notre village : plus de 65 artistes exposants, chasse aux trésors pour les enfants...

Plus d'informations sur le site internet de la mairie: www.mairiesaintsiffret.fr

Mercredi 3 août, à 19h00: Marché nocturne au parc de la Péran

En partenariat avec le comité de promotion agricole d'Uzès



AOÛT

Mercredi 10 août, à 19h00: Soirée Food Truck au parc de la Péran

SEPTEMBRE

Samedi 3 septembre: Journée des Associations

Foyer William BROCHE

Septembre: Formation aux gestes de premiers secours

Renseignements et inscriptions en mairie

Le Mot de l'Opposition

Chers Saint-Siffrétoises, chers Saint-Siffrétois,

Nous voici arrivés au tiers de ce mandat. Une période difficile : nous avons vécu une pandémie, deux confinements, une guerre chez nos voisins Ukrainiens et actuellement une augmentation significative du coût de la vie.

Un vécu sans précédent qui a eu un impact sur le bon fonctionnement des commerces et des associations du village.

Néanmoins les activités ont pu reprendre presque normalement et des manifestations ont été proposées pour le plaisir de tous. Retrouver le lien social et partager de bons moments nous manquaient ! Bravo à nos associations qui œuvrent au quotidien pour animer le village.

Côté municipal, nous continuons d'être attentifs, faute d'être actifs ; non pas par volonté mais bien par une mise à l'écart des débats, des activités et des commissions.

Cela n'a évidemment aucune incidence sur notre détermination à agir dans le respect de nos engagements, pour le bien de notre village et de ses habitants.

Nous profitons des séances du CM pour poser des questions, les vôtres et d'autres sur des sujets qui nous interpellent.

Dernier questionnaire : projet « Maison pour tous », compte tenu des événements politiques, et de l'augmentation du coût de la vie, combien cela va finalement coûter à la commune ? Quel en sera son utilité qui ne répond à aucun critère des associations qui, hélas, n'ont pas été consultées. Prochainement dans vos boîtes aux lettres notre lettre d'information N°3.

Nous vous souhaitons un bel été, nous aurons le plaisir de vous retrouver à l'occasion du 14 juillet. Bien à vous !

Nathalie Rayssiguier
André Sauton
Béatrice Colombier

ADRESSES & NUMÉROS UTILES

HORAIRES MAIRIE

Les bureaux sont ouverts au public
les lundis, mardis, jeudis, vendredis
de 14h à 17h
et le mercredi matin de 8 h à 12 h

Service Urbanisme : les lundis, jeudis et
vendredis de 14h à 17h .

Site internet de la Mairie :
<https://www.mairiesaintsiffret.fr/>

Pour toute information, vous pouvez nous
contacter directement par:

Téléphone: 04 66 22 20 64

Email : contact@mairiesaintsiffret.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Communauté de Communes Pays d'Uzès
04 66 03 09 00

Urgences médicales : 15

Pompiers : 18 ou 112

Centre anti-poison (situé à Marseille)
04 91 75 25 25

Violences Femmes Info: 3919

Gendarmerie : 04 66 22 54 66

EDF sécurité dépannage : 0810 333 030
**GDF intervention d'urgence ou odeur de
gaz :** 0810 433 030

Hébergement d'urgence : 07 83 34 80 62
(avant 18h – ouvert à partir 2 novembre)
Lieu accueil : rue Bourançon à Uzès

S.I.C.T.O.M.U

**Collecte et traitement des ordures
ménagères :** 04 66 22 13 70

Déchetterie d'Uzès :
Du lundi au dimanche matin
8h30-11h45 et 14h00-17h15
04 66 22 32 70

Déchetterie de Vallabrix :
Mardi, mercredi, vendredi et samedi
8h30-11h45 et 14h00-17h15
04 66 22 89 32

